

## Arnaqué ? Moi... jamais !!!

*Qui n'a jamais été attiré par les belles promesses d'une publicité vantant la beauté, la performance, la fortune ? Aujourd'hui, l'arnaque est plus que jamais un phénomène international. Les escrocs utilisent des techniques nouvelles de plus en plus élaborées. Ils maîtrisent Internet et les télécommunications. Ils peuvent soutirer des sommes parfois énormes avant de s'évaporer dans la nature sans laisser de traces. Alors comment faire face aux arnaques ?*

### Comment reconnaître une arnaque ?

Il s'agit souvent de fausses promesses faisant miroiter de gros gains d'argent. Voici quelques exemples :

- tu es le grand gagnant d'une loterie à laquelle tu n'as pas participé ;
- tu as l'opportunité exclusive d'intégrer un système pour gagner facilement et sans effort beaucoup d'argent ;
- tu bénéficies d'une commission élevée en aidant à mettre de l'argent en sûreté (héritage, capitaux, etc.) ;
- tu es sélectionné pour investir ton argent sans risque avec, à la clé, un rendement élevé garanti.

### Comment éviter les arnaques ?

En matière d'arnaque, la prévention est de mise. En effet, lorsque le consommateur tombe dans le piège, il est souvent difficile d'en sortir sans perdre de plumes. Voici quelques conseils à ne pas négliger :

- Identifie le correspondant et les contacts. Toujours demander le nom de la personne à qui le consommateur parle, surtout au téléphone. Ne pas juger la crédibilité d'une société ou d'un représentant d'après leur aspect "professionnel", celui du site Web ou son apparition en début de classement dans les moteurs de recherche sur Internet.
- Ne communique aucune information personnelle ou financière avant d'avoir établi le caractère réel et sérieux de l'entreprise avec laquelle tu veux conclure une vente. Ne donne pas de détails concernant ta carte de crédit ou ton compte en banque à moins d'être absolument certain de la personne à laquelle tu as affaire. Si cette personne demande des détails sous prétexte d'identification, refuse.
- Réfléchis à deux fois avant de signer quoique ce soit, surtout si un doute existe. En cas d'hésitation, informe-toi auprès des organisations de consommateurs avant toute signature. Prend le temps nécessaire à toute décision.
- Compare toujours les produits et les services offerts. Lis les documents reçus avec soin (surtout les petits caractères en s'équipant d'une loupe si nécessaire) et demande l'avis d'un professionnel (par exemple un comptable, un juriste, une organisation de consommateurs ou une administration publique) s'il s'agit de sommes d'argent, de temps ou de responsabilités importantes.
- Ne te laisse pas impressionner par des techniques de vente agressives.
- Se faire expliquer. Tu as intérêt à demander que le vendeur t'explique ce que tu ne comprends pas. Ne pas hésiter à poser des questions.
- Méfie-toi des offres temporaires. Ne t'engage pas à la légère sous prétexte qu'il s'agit d'une offre temporaire se terminant aujourd'hui ou d'une offre exceptionnelle. Il y en aura d'autres. Si c'est trop beau pour être vrai, ça l'est probablement !
- Ne conclure une vente qu'avec des entreprises que tu connais et auxquelles tu fais confiance.
- Avant de payer, vérifie que ce que tu vas recevoir est bien ce que tu as commandé.
- Utilise un moyen de paiement qui laisse des traces ou demande un reçu. Quand un acompte est demandé, limiter celui-ci.
- Echelonner les paiements pour des travaux à effectuer : acompte avant le début, une partie pendant, et le solde à la fin des travaux.

### Où t'adresser en cas d'arnaque ?

Si, malheureusement, tu as été victime d'une arnaque à la consommation, tu peux dénoncer cette pratique auprès de la Direction générale Contrôle et Médiation du SPF Économie

([http://statbel.fgov.be/fr/litiges/plaintes/Ou\\_comment\\_introduire\\_plainte/index.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/litiges/plaintes/Ou_comment_introduire_plainte/index.jsp)).

Si tu as été victime d'une arnaque sur Internet, surfe sur le site [www.e-cops.be](http://www.e-cops.be).

### Adresses utiles :

[www.arnaques.be](http://www.arnaques.be) – [www.infoshopping.be](http://www.infoshopping.be) (site sur les bonnes pratiques concernant le commerce électronique) – [www.crioc.be](http://www.crioc.be)  
[www.isitfair.eu/index\\_fr.html](http://www.isitfair.eu/index_fr.html) - <http://economie.fgov.be/fr/consommateurs/index.jsp>

Pour toute information complémentaire tu peux contacter Infor Jeunes en composant le **070/ 233 444**

Éditeur responsable : Philippe Vanderlooven - Infor Jeunes Luxembourg Rédacteurs : Antoine Berne /Benoît Bouvy

---

**FEDERATION DES CENTRES INFOR JEUNES WALLONIE – BRUXELLES asbl**

rue Saint-Nicolas, 2 - 5000 Namur

Tél. : +32 (0)81 33 74 40 - Fax : +32 (0)81 24 25 13 - Banque 001-0310751-39

[www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be) - [federation@inforjeunes.be](mailto:federation@inforjeunes.be) - [www.inforjeunes.be/default.asp?url=billets](http://www.inforjeunes.be/default.asp?url=billets)

*L'information sans condition*

---